a depuis longtemps disparu, mais il a dû servir pour exécuter la statue de bois autrefois vénérée dans la même église, où elle était adossée au second pilier de la chapelle dédiée à saint Antoine de Padoue. Quand l'église Saint-François eut été dépouillée, comme on l'a vu, cette statue fut portée à Saint-Corentin. Le 12 décembre 1793, quand les charrettes chargées des saintes images et des débris du mobilier de la Cathédrale passaient par la rue Sainte-Catherine pour aller au Champ de Bataille où le tout allait être brûlé, la statue de saint Jean Discalcéat roula sur le pavé, devant la maison de madame Boustouler; comme la statue est de petite dimension, il fut facile de s'en emparer et de la cacher; quand les églises furent rendues au culte, ce fut la fille de cette vaillante personne, Pauline Boustouler, femme de Pierre Thomas, qui restitua à la Cathédrale la statue aujourd'hui plus vénérée que jamais, devant laquelle tant de fidèles viennent prier pour obtenir de retrouver les objets perdus, pour demander un temps favorable, pour obtenir toutes sortes de grâces. L'argent qu'on lui offre constitue une ressource importante pour la Cathédrale, et les pains déposés devant son image attirent bien des pauvres, les jours de marché.

Des instances en cour de Rome pour l'approbation du culte immémorial rendu à S. Jean Discalcéat ont été faites il y a quelques années et sont reprises en ce moment.

On a vu dans la Vie que saint Jean était vêtu « d'une grosse et ville étoffe grise; » sa statue ayant été faite à une époque où les Cordeliers avaient adopté en France l'habit de couleur noire, la robe et le capuce du saint furent peints en cette couleur, d'où le surnom de Santic Du « le petit saint noir. » Depuis quelques années la robe a été repeinte en brun.

LA VIE DE SAINT JUDICAEL, OU GICQUEL,

Roy de Bretagne Dononée, Confesseur, le 16. de Decembre.



AINT JUDICAEL, fils aisné de Juhaël, Roy de Bretagne Dononée, & de la Reyne Pritelle, fille aisnée d'Ausoche, prince au Comté de Leon, fut élevé, avec ses autres freres Josse & Winoc, au palais de son Pere (1); lequel estant decedé, il fut solemnellement couronné Roy, & receu de ses sujets, qui se promettoient un siecle d'or sous le regne d'un prince si saint et vertueux. Il gouverna son Estat en paix quelques années, jusques à ce que Dagobert, Roy de France, s'avisa de luy faire la guerre, pour les causes rapportées au long par nostre Historien. Les deux Roys armerent; & les François vinrent les premiers fourrager les marches de Bretagne; mais les Bretons les chargerent & contraignirent à se retirer & laisser leur butin; puis, coururent tout le Maine qu'ils ravagerent jusques aux portes du Mans. Dagobert renforça ses troupes & envoya son armée sous la conduite de Guy, Comte de Chartres, qui rencontra les Bretons entre le Mans & Laval, lesquels, ayans dressé une embuscade en un creux chemin, attirerent les François au combat, qui furent enveloppez de trois mille hommes, que Budic, Comte de Cornouaille, fit lever à point de l'embuscade, qui donnans à travers les François, y firent grand eschec, & fut le General Guy pris prisonnier par le seigneur du Pont-Labbé & presenté au Roy.

II. Le Roy S. Judicaël, ayant deffendu son Pays & énervé les forces de son ennemy, au lieu de poursuivre sa victoire ayant cét avantage, fit retirer son armée, qu'il mit en

V. des S.

⁽¹⁾ Il y a ici une lacune qu'il est important de combler si l'on veut bien connaître saint Judicael; voyez l'annotation à la suite de sa vie. — A.-M. T.

garnison és places frontieres, avec dessense expresse de faire aucun acte d'hostilité, si on n'étoit attaqué : ce qui estonna le Roy Dagobert, qui vid bien, par cette action, que ce prince, qu'il avoit attaqué de gayeté de cœur, étoit tout autre qu'il ne s'estoit imaginé, & plus amy de la paix avec ses voisins que desireux de conquerir sur eux ; ce qui luy sit desirer son alliance & amitié; &, à cét esset, il dépescha vers luy une honorable ambassade, de laquelle estoit ches S. Eloy, Evesque de Noyon, que le saint Roy receut avec le plus d'honneur qu'il sut possible, ayant commandé que, par toutes les villes de son Estat, on luy sit telle reception qu'à sa propre personne; il luy donna audience en son conseil & l'entretint privément, & eut S. Eloy tel crédit envers sa Majesté, qu'il luy persuada de venir visiter le Roy Dagobert à Clichi la Garane prés Paris, où il luy feroit avoir la communication de plusieurs S.S. Personnages, qui estoient à la cour du Roy de France.

III. Le voyage de France conclu, le Roy donna ordre à son départ, & ayant en sa compagnie les princes Josse, Winoc & Hoël, ses freres, il se mit en chemin & trouva le Roy Dagobert à Clichi, qui le receut affectueusement; &, des le lendemain, entrerent en propos de leurs differents, qu'ils terminérent & confirmérent en une bonne paix entr'eux & leurs Estats & sujets; &, au départir, S. Judicaël offrit à Dagobert de grands & riches presens, que Dagobert reciproqua par d'autres presens, pour signe d'une paix inviolable. Durant que S. Judicaël séjourna à la cour de Dagobert, il ne voulut loger au Palais qu'on luy avoit preparé, mais chez Fabias, ou Dadon, maistre du palais & chancelier de France, qui, depuis, fut Archevesque de Roüen, nommé S. Oüen, dont la maison sembloit plûtost un Monastere bien reglé, que le palais d'un courtizan. Là, il conversa avec grande quantité de religieux personnages, qui l'échaufferent tellement en l'Amour de Dieu, qu'estant de retour en Bretagne, il prit resolution de se démettre du gouvernement de son royaume, en la personne du prince Josse, son frere aisné, & se rendre Religieux en quelque Monastere. Il en fit porter parole au prince, qui s'enfuit de la cour & se fit Hermite (comme nous avons dit en sa vie) comme aussi son frere S. Winoc.

IV. Cela n'empescha pas que le Roy, navré bien avant du desir de servir Dieu en Religion, ne convoquast les Estats, &, en leur presence, se démit de la dignité royale; &, s'estant rendu en l'abbaye de S. Jean-Baptiste de Gaël, il se jetta aux pieds de l'Abbé & le supplia de le recevoir au nombre de ses Religieux. Toute la Bretagne accourut à cette nouvelle, pour voir ce Prince changer sa pourpre en un vil habit Monachal. Il parut vétu de ses habits royaux, assisté de ses officiers, en presence desquels il fut vétu, tirant les larmes des yeux de tous les assistants. Il fit rebastir tout à neuf l'Abbaye & y donna de grands revenus; &, ayant vécu en ce lieu en grande sainteté, il mourut saintement & y fut ensevely, & Dieu a témoigné sa sainteté par plusieurs grands miracles, qui se sont faits à son Sepulchre. Son corps fut transporté à S. Joüin de Marne en Poictou, pour füir la rage des Normands, qui, l'an 878. ravagerent toute la Bretagne, où fut trouvé, avec ceux des saints Joüin Patron du lieu, Martin de Vertou, Lumine, Rufin & Marculphe, & transferé, pour la seconde fois, l'an 1130. de laquelle Translation il se fait, tous les ans, une Feste solemnelle, le Dimanche après la Nativité de N. Dame en Septembre, qu'ils appellent la Feste des Reliques.

Cette Vie a esté par nous recueillie des histor. de Bretagne de Pierre le Baud. Alain Bouchard, en sa Chron. dudit Pays, l. 2; d'Argentré en son Histoire de Bretagne, l. 3, c. 4 et 5; de Sigebert sur l'an 643; Vincent de Beauvais, en son Miroir historial l. 24. c. 80; Antoine de Yepes, en sa Chronique generale de l'Ordre de S. Benoist, parlant du Monastere S. Méen.

ANNOTATION.

SAINT JUDICAEL MOINE, ET PUIS ROI (A.-M. T.)

la mort de Judael (vers 605), le trône de Domnonée revenait a son fils aîné Judicael.

On a pu voir, dans les annotations à la vie de saint Malo, qu'un seigneur nommé Rethvoal, véritable brigand, gouverneur du petit prince Haëloc tua ou écarta les quinze frères de celui-ci, et en réalité gouverna la Domnonée, au nom de son pupille. M. de la Borderie dit (Tome I, p. 470): « Judicael n'eut que le temps de se jeter dans le Monastère de Saint-Jean de Gaël et de s'y faire moine sous la houlette de l'abbé saint Méen, pour se soustraire à la mort. »

Il est donc moine, il l'est par la force des circonstances, c'est vrai, mais c'est un moine fervent, et pour lui cette période de la vie religieuse dure plusieurs années (de 605 à 610 ou 615).

Il faut bien reconnaître que déserter la vie monastique quand on l'a librement embrassée, constitue ordinairement une faute grave; le monde lui-même juge sévèrement les désertions de ce genre. Ce n'est point par sa faute qu'Albert Le Grand a gardé le silence sur le premier séjour de saint Judicael à l'abbaye de Gaël; les historiens qu'il suivait ont aussi été muets sur ce point, évidemment afin de n'avoir pas à blâmer le saint; moines eux-mêmes ils n'ont pu croire qu'un vrai saint ait laissé le froc pour le manteau royal.

Quant à dom Lobineau, il reconnaît très franchement la vérité du fait, et blâme avec énergie le retour du jeune prince à la vie séculière; ce qui est étonnant c'est qu'il n'ait pas vu la différence qui existe entre les obligations des princes et les devoirs des simples sujets: quand Haëloc frère de Judicael eut été converti par saint Malo, le trône étant offert à celui qui devait légitimement l'occuper, il y avait beaucoup à faire pour rétablir l'ordre; il fallait une main ferme pour assurer la paix et la sécurité de tout un peuple. Judicael eut la sagesse de le comprendre, le mérite de l'exécuter; il a la gloire d'y avoir réussi. Aussi peut-on souscrire sans hésiter à l'éloge que fait de lui l'historien de la Bretagne: « Le roi Judicael est certainement l'une des figures les plus sympathiques de l'âge primitif de la Bretagne: un bras fort, un cœur vaillant et patriotique,... ce qui domine chez lui c'est le sentiment de la justice, la loyauté, la générosité, en un mot un large développement du sens moral et chrétien. »

« Quand il vit le royaume de Domnonée solidement affermi dans la voie de l'ordre et de la justice; l'existence, l'indépendance, la sécurité de la patrie bretonne bien assurées par l'issue de sa lutte contre Dagobert, — son devoir de roi lui paraissant pleinement accompli, la nostalgie du cloître se réveilla avec une telle force, que les amis et les familiers du prince en prévirent dès lors le prochain triomphe. » Tout serait à citer ici : mieux vaut renvoyer le lecteur à l'Histoire de Bretagne, Tome I, p. 486.

« Rentré dans le siècle, Judicael avait épousé une noble fille du pays d'Ach (en Léon) appelée Moronoë dont il eut plusieurs fils et plusieurs filles et comme il se maria tardivement, quand il voulut retourner au cloître aucun de ses fils n'était en âge d'exercer personnellement le pouvoir. Il proposa le trône à son frère Josse ou Judoc, qui s'enfuit, comme nous l'avons vu dans la vie de celui-ci. Saint Judicael mourut à Saint-Méen, probablement en 647 ou 652. Après son règne il n'est plus question de la Domnonée. »

Pour les reliques de ce saint il faut se rapporter à l'annotation qui suit la vie de saint Méen.